FUSION VEYRAS MIÈGE VENTHÔNE 1^{re} ASSEMBLÉE CITOYENNE

Un processus serein

MIÈGE Veyras, Miège et Venthône sont entrés dans le vif du sujet. La première information citoyenne sur la fusion des trois communes s'est déroulée le 25 janvier dernier. Une rencontre test qui a montré une salle plutôt acquise à sa cause. Il faut dire que les communes avaient bien fait les choses. Encouragés par la présence de 260 citoyens, les trois présidents et Maurice Chevrier, chef du Service valaisan des affaires intérieures et communales ont répondu aux questions de la journaliste Yannick Barillon et à celles du public: «J'ai senti ici une volonté politique claire», a d'emblée assuré Maurice Chevrier.

Force tranquille

Force est de constater que plusieurs facteurs plaident en faveur d'un oui dans les urnes le 10 juin prochain: une exigence de transparence et une communication constante semblent animer les responsables du «Tiers du mi-

DEUXIÈME RENCONTRE CITOYENNE

A propos de territoire

La deuxième rencontre citoyenne se déroulera mercredi 21 février à 20 heures à la salle de gymnastique de Venthône. On v parlera aménagement du territoire. Le bilan des trois communes n'est pas égal en la matière. Venthône, pour se mettre en conformité avec la LAT, doit mettre en zones réservées 8,1 hectares de zones à bâtir. Le président, Grégoire Clavien, a pris les devants en réunissant le 17 janvier dernier les propriétaires de ces zones qui seront gelées pour deux ans: «Il s'agit d'un sujet complexe et émotionnel, nous voulons jouer cartes sur table avec nos collègues, nous ne voulons pas profiter du processus de fusion pour que les autres absorbent notre surplus», explique le président. Car Veyras manquerait de zones tandis que Miège aurait un léger surplus.



260 habitants des trois communes ont participé à la première réunion citoyenne où les présidents ont présenté dans les grandes lignes le projet de la fusion, accompagnés par le représentant du Canton, Maurice Chevrier. MICHELZOBRIST

lieu». Les communes ont fait les choses dans l'ordre et calmement: depuis 2014 déjà, elles travaillent avec un comité de pilotage et, à travers la création de quatre commissions thématiques, intègrent les citovens dans un processus participatif. En cas d'acceptation, les communes auront jusqu'en 2021 (entrée de la nouvelle législature) pour affiner les contours de la fusion. En matière fiscale, le trio a choisi de s'adapter au coefficient le plus bas, celui de Venthône: «Ĉe n'est pas de l'électoralisme, a assuré Stéphane Ganzer. Notre Commune pourra compter sur son attractivité pour augmenter le nombre de ses citoyens. Nous n'avons pas de grands projets ou d'infrastructures à entreprendre ces prochaines années et cela nous obligera à être rationnels dans nos dépenses. Les 3,5 millions de marge d'autofinancement prévus seront suffisants.» La nouvelle commune de Noble-Contrée, avec ses 4500 habitants, serait dans la moyenne des communes du Valais romand: «Entre deux mastodontes, nous pèserons plus.» Si les bourgeois se prononceront au même moment sur une éventuelle fusion des trois bourgeoisies, les communes ont, sur ce sujet, donné un préavis négatif.

Les questions dans la salle ont été peu nombreuses, on a évoqué les bourgeoisies, les déchetteries ou le nom de la nouvelle commune. Ce sont les futures armoiries qui font jaser: on a trouvé, audessus des créneaux et des trois grappes de raisin, un soleil un peu trop généreux, rappelant celui d'une commune voisine...

Une deuxième rencontre est agendée, elle s'avérera moins généraliste en parlant de territoire, un objet plus délicat.

ISABELLE BAGNOUD LORETAN

